

Consultation des OSC-AL dans le cadre du Forum politique pour le développement sur le plan d'action pour la jeunesse — Participation des jeunes à l'action extérieure de l'UE

Réunion mondiale en ligne 16 novembre 2021

Résumé

La Commission européenne (CE) et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) préparent un plan d'action pour la jeunesse (PAJ) dans le cadre de l'action extérieure de l'UE pour la période 2022-2027, qui devrait être adopté en tant que communication conjointe en septembre 2022. Afin de recueillir les points de vue et les contributions des parties prenantes concernées pour alimenter le PAJ, la Commission européenne a mené une consultation ciblée comprenant plusieurs actions associant les organisations de jeunesse mondiales et régionales et la société civile travaillant avec les jeunes, les membres du Forum politique pour le développement, les États membres de l'UE, les agences des Nations unies compétentes et d'autres organisations multilatérales, le Conseil d'experts de la jeunesse pour les partenariats internationaux et d'autres réseaux de jeunes. La réunion avec les membres du Forum politique pour le développement et les organisations mondiales et régionales de jeunesse et les organisations de la société civile travaillant avec les jeunes a été organisée dans le cadre de la consultation ciblée et en complément de l'enquête en ligne et d'autres réunions avec les principales parties prenantes.

Les participants ont émis les messages clés suivants en réponse aux questions en discussion:

- 1. Qu'est-ce qui pourrait être considéré comme un plan d'action pour la jeunesse réussi? Que souhaitez-vous voir se réaliser d'ici 2027?
- La participation significative des jeunes, en évitant une approche symbolique et en permettant aux jeunes de contribuer réellement à l'élaboration des politiques et à la prise de décision, en reconnaissant leur capacité à apporter leur contribution sur un large éventail de questions. Les jeunes doivent être considérés comme des partenaires et non comme des bénéficiaires.
- Les questions et les points de vue des jeunes doivent être intégrés dans tous les thèmes/domaines de travail, et pas seulement dans ceux qui sont considérés comme spécifiques aux jeunes.
- Un plan inclusif couvrant de larges tranches d'âge (c'est-à-dire les enfants et les adolescents), les personnes marginalisées (c'est-à-dire les personnes handicapées, les migrants, les LGBTQI+) et en situation de vulnérabilité, et représentant une diversité de milieux et de lieux géographiques.
- La mise en œuvre réussie comprend, en plus de la participation: des financements spécifiques; des objectifs clairs et des mécanismes de suivi (y compris les buts, les indicateurs de performance et la collecte de données tenant compte du genre et de l'âge); des structures de gouvernance chargées de superviser la mise en œuvre; et une communication régulière, transparente et accessible. Les jeunes devraient participer au processus de suivi et d'évaluation.
- Un plan d'action global pour la jeunesse comprendra non seulement la participation des jeunes à la prise de décisions politiques, mais aussi l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes, ainsi que les aspects culturels et sportifs.



- 2. D'après votre expérience, quels sont les principaux défis pour une participation significative des jeunes? En relevant ces défis, où l'action de l'UE aurait-elle le plus d'impact pour renforcer la participation et l'autonomisation des jeunes ?
 - L'UE doit **promouvoir la participation des jeunes** dans ses propres espaces de décision et promouvoir la participation des jeunes dans les pays partenaires afin de lutter contre la faible représentation des jeunes et leur manque d'expérience/expertise politique (qui entraîne un manque de confiance dans les processus politiques et une diminution de l'engagement politique).
 - L'UE devrait investir dans l'éducation ainsi que dans le renforcement des capacités des organisations de jeunesse afin de permettre aux jeunes de mieux comprendre les systèmes politiques, de s'y engager et de les influencer. L'UE pourrait également créer des réseaux d'organisations de jeunesse pour l'apprentissage entre pairs et promouvoir des programmes de mentorat.
 - L'UE peut avoir un impact sur l'autonomisation des jeunes en soutenant les activités dirigées par les **jeunes**, notamment par un soutien administratif et financier durable, le renforcement des capacités et le partage des connaissances. Un soutien spécifique pour naviguer dans les processus de financement et pour soutenir financièrement les organisations de jeunesse a été demandé.
 - L'UE doit soutenir un **environnement numérique propice**, étant donné que la connectivité et la «pauvreté numérique», en particulier dans les zones rurales, constituent un défi majeur.
 - L'UE peut continuer à lutter contre les obstacles socio-économiques et les inégalités en soutenant le développement des compétences en matière d'emploi, en fournissant des ressources naturelles et financières et en poursuivant son travail en faveur des ODD
- 3. Quels devraient être les domaines thématiques prioritaires du plan d'action pour la jeunesse? Comment les domaines d'intervention pourraient-ils être liés à une approche, un cadre ou un récit global?
 - Faire participer les jeunes à la vie politique et à la prise de décisions, en donnant aux jeunes, y compris aux enfants et aux adolescents, une voix plus forte sur des questions essentielles telles que le changement climatique, l'égalité des genres, l'éducation et les emplois de qualité et la protection sociale des jeunes.
 - **Soutenir l'éducation formelle et non formelle.** Les écoles sont importantes en tant qu'espaces sûrs, abris contre la violence, outils pour réduire le travail des enfants et pour permettre l'accès à la nourriture.
 - Établir un lien avec le programme pour la paix et la sécurité afin de s'assurer, par exemple, que les jeunes sont engagés dans la construction de la paix (pour réduire leur vulnérabilité à la violence) et que les impacts des moyens de subsistance sur la migration des jeunes soient pris en compte.
 - Adopter les objectifs de développement durable comme cadre global solide pour le plan d'action pour la jeunesse, y compris pour répondre aux besoins des enfants et des jeunes vulnérables (les migrants, les LGBTQI+, les jeunes handicapés) et promouvoir l'égalité des genres.
 - Mettre en œuvre une approche à plusieurs niveaux afin de répondre aux différents besoins, aux spécificités géographiques et sociales et aux différents domaines thématiques.
 - Travailler via les institutions existantes, telles que les points focaux pour la jeunesse et les délégations de de la jeunesse l'UE, les gouvernements locaux et les organisations de la société civile qui sont les plus proches des jeunes sur le terrain et comprennent leurs besoins.



Rapport détaillé

I. Introduction et méthodologie

Marlene Holzner (chef d'unité des autorités locales, des organisations de la société civile et des fondations, G₂ à la DG INTPA) a souhaité la bienvenue aux participants à cette première consultation thématique sur la jeunesse, qui est l'occasion de contribuer à l'élaboration du plan d'action pour la jeunesse au tout début du processus.

Un message vidéo a ensuite été transmis par la commissaire Urpilainen, qui a rappelé aux participants qu'en tant qu'ancienne militante de la jeunesse et enseignante, elle a placé l'autonomisation des jeunes au cœur de son mandat. À cette fin, un Conseil de Sondage des jeunes (Youth Sounding Board) a été créé pour que les ces derniers puisse influencer les décisions critiques au sein de la direction des partenariats internationaux (DG INTPA), et Bitania Lulu Berhanu, d'Éthiopie, a été nommé conseiller spécial pour la jeunesse auprès de la commissaire. La commissaire a assuré les participants que le plan d'action pour l'emploi des jeunes ferait progresser la participation des jeunes et placerait la jeunesse au cœur des partenariats internationaux de l'UE.

Le processus de planification pour le développement du PAJ a été présenté par **Ana Torres Fraile** et **Viviana Galli** de l'équipe jeunesse de l'INTPA.G.3 (Jeunesse, éducation et culture). Leur présentation (partie II ci-dessous) a été suivie d'une séance plénière de questions de clarification, avant que les participants ne se répartissent en trois groupes (partie III ci-dessous), qui ont tous discuté des trois mêmes questions directrices, et ont fait un rapport à la plénière avant la clôture.

II. Présentation du processus de planification du plan d'action pour la jeunesse

Mme Torres a évoqué le cadre dans lequel le PAJ a été élaboré, notamment l'importante population de jeunes sur des continents comme l'Afrique, où les trois quarts de la population est âgée de moins de 35 ans, et les défis spécifiques auxquels les jeunes sont confrontés: les inégalités, le chômage, le changement climatique, l'accès à la santé sexuelles et reproductives, les conflits et l'instabilité et la réduction de l'espace réservé à la société civile. Cette situation a été aggravée par la pandémie. Le PAJ s'adressera aux jeunes non seulement en tant que bénéficiaires, mais aussi en tant que partenaires et acteurs face à ces défis, en adoptant une approche fondée sur les droits de l'homme. Mme Torres a précisé que l'UE mettait déjà l'accent sur la jeunesse dans ses politiques internes. La participation des jeunes aux processus démocratiques est inscrite dans les traités de l'UE et la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse fournit un cadre, très orienté vers l'UE; le PAJ devra s'aligner sur ceux-ci. En outre, elle s'alignera sur des politiques telles que la stratégie de l'UE en matière de droits de l'enfant, le plan d'action de l'UE sur l'égalité des genres (GAP III) et le plan d'action de l'UE pour les droits de l'homme et la démocratie. Les conclusions du Conseil de juin 2020 sur la jeunesse dans l'action extérieure ont souligné l'importance de centrer la jeunesse dans l'action extérieure, y compris la politique étrangère et la diplomatie publique, et le rôle clé que doit jouer la jeunesse dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et du Consensus européen pour le développement.

Mme Torres a ensuite présenté le cadre prévu et la couverture prévue pour le PAJ, qui prendra la forme d'une communication conjointe de la CE et du SEAE, attendue en septembre 2022. Le plan couvrira la période 2022-2027, conformément au cadre financier pluriannuel (CFP). Il couvrira les actions de la direction générale de la politique de voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR), des



instruments de politique étrangère (FPI), de la direction générale de la protection civile européenne et des opérations d'aide humanitaire (DG ECHO) et du SEAE, ainsi que de celles de la DG INTPA. En termes de portée géographique, il couvrira toutes les régions et tous les niveaux — local, national, régional, mondial, en mettant l'accent sur la participation et l'autonomisation des jeunes. Les domaines thématiques doivent encore être définis au moyen de consultations, mais ils couvriront probablement l'éducation, l'emploi, la paix et la sécurité et le changement climatique, entre autres. Le PAJ ne sera pas assorti d'une dotation budgétaire spécifique — la mise en œuvre sera couverte par les financements géographiques et thématiques existants.

Mme Galli a souligné que cette consultation s'inscrit dans le cadre d'une consultation ciblée organisée par la DG INTPA avec diverses parties prenantes: Les membres du Forum politique pour le développement, les organisations mondiales et régionales de jeunesse et les organisations de la société civile travaillant avec les jeunes, les États membres de l'UE, les agences des Nations unies et multilatérales, les réseaux ou plateformes de jeunesse de l'UE et le Conseil de Sondage des jeunes (Youth Sounding Board) pour les partenariats internationaux. Elle a également rappelé aux participants qu'ils devaient remplir le sondage en ligne sur ce sujet, qui était ouvert jusqu'au 28 novembre.

Les participants ont ensuite été invités à poser **des questions de clarifications**. Ils ont posé des questions sur le financement des activités possibles du PAJ et sur la question de savoir si les lignes directrices de l'IVCDCI mettront l'accent sur le soutien aux jeunes, aux projets menés par les jeunes; pour les jeunes, et sur la prise en compte de la diversité culturelle et linguistique régionale dans la programmation.

Mme Torres a précisé que le processus de programmation est en cours et que la priorité de la participation des jeunes est déjà prise en compte dans ce processus, même si le plan n'est pas encore finalisé. En ce qui concerne les initiatives mondiales, il est prévu d'avoir un financement limité pour les initiatives pilotes, qui tiendront compte de la dimension jeunesse. Elle souligne en outre que le Youth Sounding Board fournit des conseils sur la participation des jeunes à l'ensemble de la DG INTPA, ce qui devrait se traduire par des actions impliquant de plus en plus les jeunes dans les années à venir. En outre, la DG INTPA et le SEAE ont demandé aux délégations de désigner des points focaux pour la jeunesse dans chaque délégation de l'UE afin de renforcer l'accent mis sur la jeunesse au niveau national. Mme Galli souligne que le PAJ sera un cadre politique complet qui devra être mis en œuvre à différents niveaux (local, national, régional et mondial). Cela signifie qu'il y aura un espace de consultation avec les délégations au niveau national pour adapter les recommandations aux spécificités locales par la suite. Elle a déclaré que si les membres du PFD et les autres participants à la réunion manifestent de l'intérêt, un espace pour discuter de ce projet de résultats de la consultation ciblée pourrait être organisé en 2022. Elle a également souligné que l'opérationnalisation du PAJ impliquera également des jeunes et des réseaux de jeunes.

III. Principaux aspects signalés lors des discussions en groupe de travail.

La réunion est ensuite passée à des **discussions modérés en groupe**, avec les participants divisés en trois groupes de travail et ont demandé à fournir des commentaires sur les principales questions en discussion, comme indiqué ci-dessous.

1. Qu'est-ce qui pourrait être considéré comme un plan d'action pour la jeunesse réussi? Que souhaitez-vous voir se réaliser d'ici 2027?



Les participants ont souligné qu'un PAJ réussi devrait:

- Adopter une vision globale des jeunes, y compris des tranches d'âge complètes, afin d'examiner également les points de vue des enfants et des adolescents, ce qui contribuerait à créer une culture de participation dès le plus jeune âge. Elle devrait réunir une diversité d'acteurs de différents domaines et régions, y compris des jeunes issus de groupes vulnérables tels que les personnes handicapées.
- D'ici 2027, les participants souhaiteraient que les jeunes participent de manière significative aux processus politiques, l'UE donnant l'exemple à d'autres sur la manière de le faire. Hiérarchiser les thèmes qui les concernent, tels que les domaines de la politique, de l'entrepreneuriat, de l'emploi, de la culture et du sport, mais aussi intégrer la jeunesse dans tous les domaines d'action, en évitant une approche symbolique et en permettant aux jeunes de participer réellement à la prise de décisions et aux politiques.
- D'ici 2027, les participants souhaiteraient que le PAJ soit un outil qui ait contribué à intégrer les préoccupations des jeunes dans tous les domaines des politiques publiques, et que l'UE effectue une analyse de sensibilisation à l'âge lors de l'élaboration de ses politiques..
- La participation des jeunes à l'action extérieure de l'UE devrait être accrue à cette date. Cela nécessiterait l'accessibilité et la transparence des documents et des espaces politiques par des mesures telles que l'évitement du jargon technique et la création d'espaces communs pour les décideurs et les jeunes.
- L'un des aspects clés de la participation des jeunes est de s'assurer qu'ils ont les moyens de s'engager politiquement et de participer à la prise de décisions, par exemple en leur donnant des moyens d'agir économiquement et en leur offrant des espaces sûrs. Cela devrait se traduire par le financement d'activités dirigées par les jeunes. En outre, le soutien au volontariat, aux activités de jeunesse et au travail des jeunes est crucial.
- Le PAJ devrait également relever les défis exacerbés par la pandémie, ainsi que le rôle des jeunes dans la paix et la sécurité.
- Les participants ont appelé à fixer des objectifs et des indicateurs clairs et à impliquer les jeunes dans le processus de suivi et d'évaluation. Il s'agit de suivre la mise en œuvre par le biais d'objectifs concrets et d'une collecte de données adaptée à l'âge, avec des indicateurs clés de performance clairs, la clarté du processus de gouvernance et un retour d'information sur la mise en œuvre du PAJ.
- 1. D'après votre expérience, quels sont les principaux obstacles à une participation significative des jeunes? En relevant ces défis, où l'action de l'UE aurait-elle le plus d'impact pour renforcer la participation et l'autonomisation des jeunes?

Parmi les défis abordés figurent la représentation, le manque de pratique politique des jeunes et de compréhension des systèmes de gouvernance, ainsi que le manque général de confiance dans les dirigeants politiques. Il y a également un manque de réseau et de connexions, ainsi que de compétences, dans un contexte de pauvreté numérique. Le manque de financement des organisations de jeunesse est



également un défi. L'âgisme et les récits négatifs sur les jeunes sont également un problème. En général, les jeunes sont considérés comme des bénéficiaires plutôt que des partenaires, ou encore comme une menace.

Pour faire la différence, les participants ont suggéré que l'UE aurait le plus grand impact¹:

- Promouvoir l'éducation civique sur les processus démocratiques et la manière de s'y engager.
- Soutenir l'engagement des jeunes dans la gouvernance locale et la vie politique de leurs communautés.
- Soutenir l'accès des jeunes aux ressources naturelles et financières (terre, eau, crédit, etc.).
- Promouvoir une législation favorable aux jeunes et contre la discrimination fondée sur l'âge.
- Faire pression pour que les pays partenaires s'engagent conjointement à promouvoir la participation et l'autonomisation des jeunes.
- Soutenir les initiatives existantes en faveur de la participation des jeunes, telles que le dialogue entre les organisations de jeunesse, les autorités locales et les gouvernements centraux, de manière durable et à long terme.
- Créer et soutenir des espaces multilatéraux réguliers dirigés par les jeunes pour leur permettre de discuter, de se solidariser et de trouver un rôle pour eux-mêmes; ainsi que des plateformes permettant aux organisations de jeunesse de différents pays et continents de mettre en réseau, d'échanger leurs expériences et de s'engager dans l'apprentissage par les pairs.
- Collecter des données sur la jeunesse, y compris des indicateurs clairs sur la réduction des défis auxquels les jeunes sont confrontés, tels que le taux d'abandon scolaire, le chômage des jeunes et le sous-emploi, ainsi que l'enseignement et la formation techniques et professionnels et le volontariat.
- Partage les informations et les connaissances au moyen de supports adaptés aux jeunes.
- Veiller à ce que les jeunes aient accès aux outils et aux compétences numériques, ainsi qu'aux équipements et infrastructures tels qu'un internet stable et l'électricité.
- Garantir la sensibilité aux questions de genre et soutenir les organisations et réseaux de jeunes les plus marginalisés : filles et femmes, jeunes racisés, communautés LGBTQI+.

Le soutien de l'UE pourrait prendre la forme d'une promotion de la participation des jeunes et d'une facilitation du changement dans les pays partenaires, les délégations de l'UE et les points focaux pour la jeunesse étant particulièrement proactifs sur ces sujets. L'UE pourrait également défendre l'adoption de politiques axées sur la jeunesse et l'inclusion des jeunes dans le processus décisionnel dans les pays partenaires, aux niveaux local, national et régional. En outre, l'UE devrait lutter contre les obstacles et les inégalités socio-économiques, promouvoir l'émancipation économique et numérique des jeunes et repousser les obstacles juridiques et culturels.

2. Quels devraient être les domaines thématiques prioritaires du plan d'action pour la jeunesse? Comment les domaines d'intervention pourraient-ils être liés à une approche, un cadre ou un récit global?

Les participants ont indiqué que les priorités du PAJ devraient être alignées sur celles d'autres stratégies de l'UE, en particulier le plan d'action sur l'égalité des genres (GAP III) et les plans de lutte contre le

¹ Veuillez noter que la liste ne reflète aucun ordre d'importance ou niveau du consensus entre les participants.



changement climatique. Les domaines thématiques prioritaires soulevés sont les suivants : les jeunes en politique ; la mise en relation des jeunes avec les décideurs et entre eux, la création de réseaux d'activistes ; l'égalité des sexes ; l'éducation formelle et informelle, les écoles étant des refuges contre la violence et des espaces sûrs ; une transition plus douce vers le marché du travail, y compris des emplois de qualité et la fin du travail des enfants ; la protection sociale des jeunes ; et l'apprentissage et la collaboration entre pairs pour relever les défis de l'avenir.

En termes d'approche globale, les infrastructures et les institutions existantes devraient être utilisées pour travailler en étroite collaboration avec les organisations de la société civile et les autorités locales afin de répondre aux besoins sur le terrain. Les participants ont souligné la nécessité d'une approche à plusieurs niveaux qui prenne en compte des jeunes et des enfants dans leur environnement.

Parmi les autres domaines prioritaires mentionnés figuraient les ODD, le changement climatique, les perspectives économiques, la paix et la sécurité, les migrations, l'inclusivité, les groupes vulnérables tels que la communauté LGBTQI+; les données et technologies.

La réunion a été clôturée par **Agata Sobiech** (Chef de secteur, Jeunesse à la DG INTPA.G₃), qui a remercié les participants pour leurs contributions. Tout en assurant les participants que toutes leurs contributions seraient prises en compte, elle a souligné quelques points essentiels à retenir : la nécessité pour les jeunes d'être impliqués dans des questions autres que celles qui sont considérées comme les concernant strictement, y compris au stade de l'évaluation ; la prise en compte des différences entre les groupes, de leurs différents besoins et opportunités ; l'inclusion, l'exclusion et les vulnérabilités, qui entraînent des besoins différents ; la création d'espaces et la facilitation du dialogue pour la coopération entre les différents acteurs ; le renforcement des capacités des jeunes et des organisations de jeunesse ; et la responsabilité du plan d'action pour la jeunesse par le biais du contrôle et du suivi.